

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL
MISSION MINISTÉRIELLE
PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCES
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR

2021



PROGRAMME 841

FRANCE TÉLÉVISIONS

MINISTRE CONCERNÉ : BRUNO LE MAIRE, MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

PRÉSENTATION STRATÉGIQUE DU PROJET ANNUEL DE PERFORMANCES

Jean-Baptiste GOURDIN

Directeur général des médias et des industries culturelles

Responsable du programme n° 841 : France Télévisions

Le programme 841 a pour objet le financement de France Télévisions. En application de l'article 44 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication, France Télévisions est chargée de concevoir et programmer des émissions de télévision à caractère national, régional et local ainsi que des émissions de radio ultramarines.

Dans un environnement audiovisuel bouleversé par la démultiplication de l'offre, le développement des usages non linéaires et une intensification de la concurrence d'acteurs internationaux, le groupe France Télévisions poursuit sa transformation dans le cadre des orientations arbitrées par le Gouvernement mi-2018, renforcées par les répercussions de la crise sanitaire de la Covid-19. L'objectif est de renforcer la valeur ajoutée de ses contenus et son utilité sociale tout en s'adaptant à la révolution numérique pour s'adresser à tous les publics autour de cinq priorités : la création et la culture ; la jeunesse et l'éducation ; l'information ; la proximité et la transformation numérique.

Afin de faire face à la concurrence de plateformes mondialisées, la création française, notamment en fiction, doit être toujours plus innovante, ce qui implique le maintien d'un haut niveau d'investissement et le développement de formats et d'écritures toujours plus adaptés au numérique et aux jeunes publics. 2019 et 2020 ont vu la conclusion d'accords structurants entre France Télévisions et les organisations professionnelles représentant la création audiovisuelle et cinématographique, qui portent un engagement d'investissement global de 480 M€ parallèlement à une modernisation des droits d'exploitation des œuvres. Dans le contexte issu de la crise sanitaire, cet investissement devrait être porté à 500 M€ en 2021. Les alliances de création avec d'autres diffuseurs européens ou nationaux seront renforcées. Le rôle et la responsabilité de France Télévisions à l'égard des industries culturelles, durement frappées par la crise, empruntera également la voie d'une action résolue en direction de l'exposition du spectacle vivant et du livre et plus généralement du rayonnement de la culture, dans la continuité des initiatives conduites pendant le confinement.

En matière de jeunesse et d'éducation, France Télévisions a pour objectif de renforcer son ancrage auprès des jeunes publics avec des programmes à la fois ambitieux et accessibles, adaptés à chaque tranche d'âge. La vocation éducative, qui s'est exprimée avec force durant la crise sanitaire du printemps 2020, a en particulier vocation à trouver une place renforcée tant dans les contenus télévisuels qu'à travers Lumni, nouvelle offre éducative commune des sociétés de l'audiovisuel public lancée fin 2019. France 4 continuera à assumer une mission d'accompagnement scolaire jusqu'en août 2021. Parallèlement, France Télévisions déploie un ensemble de contenus divertissants, diversifiés et de qualité destinés aux enfants sur tous les écrans à travers Okoo, nouvelle offre et application destinés aux enfants, lancée en décembre 2019. A destination des adolescents et jeunes adultes, Slash poursuit son développement autour de nouveaux contenus innovants, notamment en fiction originale française.

Face au risque de manipulation et à la multiplication des sources, l'information de service public incarné par France Télévisions doit constituer une référence en matière de fiabilité, de pédagogie et de mise en perspective des événements. Forte de sa rédaction nationale désormais unifiée et de son offre de magazines, France Télévisions s'attachera à devenir la première offre numérique française d'information, notamment par le biais d'un renforcement des moyens consacrés au média global franceinfo.

S'agissant de la proximité et de la représentation des territoires, il s'agit pour France Télévisions de développer de véritables médias globaux dans les territoires pour répondre aux enjeux de cohésion nationale et de résorption des fractures territoriales. Dans cette perspective, le volume horaire quotidien des programmes régionaux triplera à l'horizon 2022. Les collaborations avec le réseau France Bleu seront amplifiées avec la généralisation des matinales communes à l'ensemble du territoire et la construction d'une ambition numérique partagée. La stratégie de média global sera également confortée dans les territoires ultramarins. Le renforcement de la visibilité des outre-mer dans l'ensemble des offres du groupe de France Télévisions sera poursuivi dans le cadre des engagements du Pacte pour la

visibilité des outre-mer, signé en juillet 2019 par les ministères des outre-mer et de la culture et France Télévisions. Enfin, l'offre de la télévision publique s'attachera à être plus inclusive et représentative de tous les citoyens. A ces fins, la parité sera systématiquement recherchée, dans les contenus comme dans les structures, et un plan d'actions pour la diversité et l'inclusion, assorti d'objectifs chiffrés de progression de la représentation de la diversité, sera élaboré par l'entreprise.

Outre les économies permises à terme par la reconfiguration du bouquet linéaire autour d'un nombre réduit de chaînes, c'est avant tout une transformation profonde des organisations et structures de l'entreprise qui permettra de recentrer l'allocation des moyens sur les contenus et en particulier de redéployer 100 M€ au profit du rayonnement numérique de l'offre.

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1	Proposer une offre de service public, axée sur la création française et européenne dans un univers de média global
INDICATEUR 1.1	Part des dépenses de programmes dans les dépenses totales
INDICATEUR 1.2	Qualité des programmes de fiction et d'information
OBJECTIF 2	S'adresser au public le plus large dans un environnement numérique
INDICATEUR 2.1	Audiences de France Télévisions
OBJECTIF 3	Assurer la maîtrise de l'emploi et de la masse salariale et optimiser la gestion
INDICATEUR 3.1	Maîtrise des charges
INDICATEUR 3.2	Ressources propres
INDICATEUR 3.3	Résultat net

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF

1 – Proposer une offre de service public, axée sur la création française et européenne dans un univers de média global

L'objectif de proposer une offre de service public, axée sur la création française et européenne dans un univers de média global, est inchangé et reflété par deux indicateurs (part des dépenses de programmes dans les dépenses totales et qualité des programmes de fiction et d'information), complétés en tant que de besoin par des indicateurs de contexte supplémentaires, non assortis de cibles mais dont le suivi permet de mieux éclairer le Parlement.

Part des dépenses de programmes dans les dépenses totales

La ressource affectée à France Télévisions doit être prioritairement dédiée aux dépenses de programmes, qui constituent le cœur de sa mission de service public. Cette priorité doit se traduire dans la structure des charges du groupe. L'indicateur retenu pour mesurer la réalisation de cet objectif est défini par la part des dépenses de programmes dans les dépenses totales.

Qualité des programmes de fiction et d'information

L'objectif n°1 du projet annuel de performance intègre un double indicateur de suivi de la perception de la qualité de deux types de programmes emblématiques du service public : l'information et la fiction. En effet, l'information est au cœur de la mission de service public de France Télévisions, qui est le premier groupe audiovisuel en volume d'heures d'information diffusé sur ses antennes. La société, qui porte plus de la moitié des apports des chaînes de télévision à la fiction française, en est ainsi le premier financeur.

INDICATEUR

1.1 – Part des dépenses de programmes dans les dépenses totales

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2021 Prévision	2023 Cible
Part des dépenses de programmes dans les dépenses totales	%	81,3	81,4	Non déterminé	80,5	Non déterminé	Non déterminé

Précisions méthodologiques

Source des données : France Télévisions.

Mode de calcul :

Les dépenses de programmes correspondent au coût de grille. Les dépenses totales correspondent aux charges d'exploitation du diffuseur. La prévision actualisée 2020 correspond à la révision des hypothèses budgétaires présentée au Conseil d'administration du 9 juillet 2020.

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

En 2019, les dépenses de programmes représentaient le poste essentiel des charges opérationnelles de l'entreprise, en ligne avec les priorités stratégiques de France Télévisions (81,4%).

Dans un contexte de diminution des concours publics de 60,5 M€ par rapport à 2019 et de mise en œuvre d'un plan d'économie, le budget 2020 de France Télévisions prévoyait de préserver l'offre de programmes, conduisant à une progression de la part des dépenses de programme dans les dépenses totales de 0,3 point (81,7 %).

Toutefois, le caractère inédit de la crise sanitaire liée au Covid-19 et ses conséquences économiques ont amené France Télévisions à réactualiser ses perspectives d'atterrissage budgétaire, tout en maintenant et en renforçant ses missions de service public. Économiquement, celle-ci se traduit par une prévision de perte de chiffre d'affaires publicitaire de 55,1 M€ par rapport aux prévisions initiales, un impact significatif sur la grille de programmes (décalage des jeux olympiques de Tokyo, notamment) et des surcoûts liés aux frais directs induits par la Covid-19.

Dans ce contexte, France Télévisions a adapté avec réactivité son offre de programmes ainsi que ses activités et son organisation du travail, tout en maintenant ses engagements en faveur de la création audiovisuelle et cinématographique aux niveaux prévus initialement au budget. La priorité a notamment été donnée à l'information et aux programmes éducatifs ainsi qu'à l'offre de création et de proximité. Parallèlement, le maintien d'une gestion rigoureuse dans toutes les directions de l'entreprise a permis de contenir le niveau général des charges hors programmes et ainsi de limiter les effets de la diminution très significative des ressources publicitaires.

Néanmoins, dans ce contexte, l'indicateur devrait connaître une légère inflexion en 2020, les dépenses de programmes dans les dépenses totales représentant 80,5 % en 2020, contre 81,7% au budget, en raison :

- d'un tassement des dépenses de programmes résultant de l'annulation ou du report d'événements majeurs, en particulier les Jeux Olympiques de Tokyo, ainsi que de l'arrêt puis de la reprise progressive des activités de tournage et de production (flux, fictions, feuilletons...) et de reportage ;
- d'une évolution modérée des charges opérationnelles hors programme, liée uniquement aux surcoûts de gestion de crise (dépenses de protection des personnels et des équipements indispensables à la continuité de l'activité).

En 2021, la priorité restera accordée aux dépenses de programmes dans un contexte d'absorption des effets différés de la crise. Le niveau des dépenses de programmes sera en particulier affecté par la diffusion des Jeux Olympiques de Tokyo, le maintien des engagements de création, des surcoûts significatifs sur les productions engagées en 2020 et diffusées en 2021 et le maintien de la diffusion de France 4 jusqu'en août. Les prévisions sur cet indicateur seront affinées lors de la construction budgétaire.

INDICATEUR

1.2 – Qualité des programmes de fiction et d'information

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2021 Prévision	2023 Cible
Indicateur de qualité des programmes de fiction française	Note sur 10	7,8	7,9	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé
Qualité des programmes d'information	Note sur 10	Non déterminé	6,1	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé

Précisions méthodologiques

Source des données : Harris et IFOP.

Mode de calcul :

- Pour la qualité de la fiction, les chiffres correspondent à la moyenne des notes obtenues par les programmes de fiction française diffusés sur France 2 et France 3. Ces notes sont fournies par le baromètre qualitatif, appelé « Quali TV », enquête quotidienne d'évaluation de la qualité des programmes, piloté par l'institut de sondage Harris Interactive. Chaque jour, 1 800 à 2 000 individus âgés de 15 ans ou plus évaluent les émissions en leur donnant une note sur 10. La notion de « qualité » repose sur la note d'impact qui agrège des indicateurs de satisfaction, mais également de souvenir, d'attention et de recommandation.

- Pour la qualité de l'information, les chiffres sont issus d'une étude annuelle initiée en 2016, réalisée par l'institut IFOP auprès d'un échantillon de 2 000 individus représentatif de la population de 15 ans et plus. Les répondants ont évalué les offres d'information de France Télévisions et de ses principaux concurrents par des notes de satisfaction (note sur 10). France Télévisions mesure au premier trimestre de l'année n+1 les résultats de

France Télévisions

Programme n° 841 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

l'année n. L'étude de perception de la qualité de l'offre d'information pour 2018 a été réalisée du 12 au 19 mars 2019 ; celle pour 2019 a été réalisée du 27 janvier au 7 février 2020 (avant le confinement).

Indicateur de suivi 1-2-1 : Volume d'heures de fiction diffusées sur les antennes de France Télévisions

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision	2020 Prévision actualisé	2020 Cible	2021 Prévision
Volume d'heures de fiction diffusées	Nombre d'heures	2 249*	2192	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Précisions méthodologiques

Source des données : France Télévisions.

Mode de calcul :

*Cet indicateur est centré sur les seules antennes linéaires de France 2, France 3 et France 5, sur la base des quotas de diffusion validés par le CSA. Ce volume intègre les heures de fiction jeunesse, mais n'intègre pas les nouvelles fictions exclusivement produites et diffusées sur les offres numériques France.tv ou Slash. La baisse du volume horaire (-57 heures) s'explique par une moindre rediffusion de fictions.

Indicateur de suivi 1-2-2 : Dépenses en faveur de la production d'œuvres audiovisuelles européennes et d'expression originale française

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision	2020 Prévision actualisé	2020 Cible	2021 Prévision
Investissement dans la création audiovisuelle	En M€	421,3	421,6	420	420	420	440

Précisions méthodologiques

Source des données : France Télévisions et CSA (bilans annuels de la société nationale de programmes France Télévisions).

Mode de calcul : Dépenses réglementaires consacrées à la production d'œuvres audiovisuelles patrimoniales françaises et européennes (fiction, documentaire, animation, spectacles vivants), intégrant les investissements dans les documentaires régionaux et ultramarins.

Indicateur de suivi 1-2-3 : Mesure de la qualité de l'information par type de programme

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision	2020 Prévision actualisé	2020 Cible	2021 Prévision
Journaux télévisés	Note sur 10	6,4	6,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Chaîne d'information en continu	Note sur 10	5,8	5,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Sites et applications d'information	Note sur 10	5,6	5,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Magazines d'information	Note sur 10	6,3	6,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Précisions méthodologiques

Source des données : IFOP.

Mode de calcul : étude réalisée chaque année auprès d'un échantillon de 2 000 individus représentatif de la population de 15 ans et plus. Les répondants ont évalué les offres d'information de France Télévisions et de ses principaux concurrents par des notes de satisfaction (note sur 10) et des items d'image.

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

Indicateur de qualité des programmes de fiction

France Télévisions entend maintenir un niveau élevé de qualité pour les fictions françaises qu'elle cofinance et diffuse dans les années à venir. L'orientation de l'indicateur est par conséquent attendue à la hausse.

En effet, la fiction française constitue un enjeu prioritaire pour France Télévisions qui doit continuer d'en améliorer la qualité et la singularité. Dans cette perspective, France Télévisions poursuivra notamment la diversification de sa politique de création, avec un engagement renforcé dans des coproductions européennes ambitieuses (*Leonardo, Le tour du monde en 80 jours*). Par ailleurs, l'entreprise compte faire évoluer son offre et diversifier les écritures, les thèmes et les supports de diffusion pour conquérir de nouveaux publics tout en conservant la solide assise de ses fictions les plus populaires.

Afin d'objectiver plus encore le niveau d'appréciation des programmes du service public, France Télévisions suivra particulièrement le niveau de satisfaction des téléspectateurs sur les critères d'originalité et d'éducation évalués par le « QualiTV » (cf. *notice indicateur 1.2.*). France Télévisions s'attachera à classer, chaque mois, au moins 7 de ses programmes parmi les 10 meilleurs sur ces deux dimensions.

Indicateur de qualité de l'information

France Télévisions a l'ambition de proposer une information de service public de référence, reconnue pour son sérieux, sa compétence et son impartialité. Afin d'améliorer la perception de son offre d'information, France Télévisions continuera de déployer des initiatives renforcées pour lutter contre les infox, offrir une large couverture des grands événements de l'actualité nationale, internationale et européenne et consolider la place de franceinfo comme premier média global d'information en France.

OBJECTIF mission

2 – S'adresser au public le plus large dans un environnement numérique

Ce deuxième objectif décline les différents résultats d'audience, à la fois sur les canaux de diffusion traditionnels et sur les supports numériques. Il est renseigné par un double indicateur (audiences des chaînes et nombre de visites des offres numériques tous supports), complété en tant que de besoin par des indicateurs de contexte supplémentaires, non assortis de cibles mais dont le suivi permet de mieux éclairer le Parlement.

Audience des chaînes

La mesure de l'audience des antennes de France Télévisions permet de s'assurer que la société prend en compte les attentes des téléspectateurs en s'adressant au public le plus large, dans le respect d'une programmation de qualité, axée notamment sur la création française et européenne. Cette mesure se compose d'un indicateur mesurant l'audience linéaire cumulée hebdomadaire des chaînes de France Télévisions. Face aux évolutions des usages, cet indicateur est complété par un indicateur retraçant la couverture des chaînes de France Télévisions sur l'ensemble des écrans (téléviseur, ordinateur, tablette et smartphone), développé grâce à la nouvelle mesure « 4 écrans » de Médiamétrie. Enfin, un indicateur de suivi des audiences par tranche d'âge permet de suivre l'attrait des chaînes du service public pour les différentes générations.

Audience des offres numériques

Afin de tenir compte de l'évolution des modes d'accès aux programmes, marquée notamment par un recours croissant aux supports mobiles et aux plateformes des grands agrégateurs de contenus (YouTube, Facebook, etc.), l'indicateur de mesure des audiences numériques de France Télévisions du COM 2016-2020, repris dans le dispositif de

France Télévisions

Programme n° 841 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

performance, porte sur le nombre de vidéos de France Télévisions vues, toutes plateformes et tous supports confondus.

INDICATEUR mission

2.1 – Audiences de France Télévisions

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2021 Prévision	2023 Cible
Audience cumulée hebdomadaire des chaînes de France Télévisions	%	70,1	68,6	>70	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé
Audience des offres numériques tous supports	millions	626	817	1 000	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé

Précisions méthodologiques

Audience des chaînes

Source des données : Médiamétrie, France Télévisions.Mode de calcul : Pourcentage des téléspectateurs ayant regardé les chaînes du groupe France Télévisions sur le poste de télévision pendant au moins quinze minutes consécutives ou non dans la semaine.

En 2017, Médiamétrie a modifié la méthode de calcul de l'audience cumulée. Auparavant basée sur les individus du panel ayant répondu tous les lundis au cours de la période étudiée, cet indicateur est désormais calculé sur la base des individus ayant répondu durant au moins 90% des jours de la période étudiée ainsi que le dernier jour. La prévision 2019 et la cible 2020 ont été définies en 2016, avant que Médiamétrie ne soit en capacité de mesurer la couverture hebdomadaire sur les 4 écrans. Cet indicateur pourra évoluer dans un horizon proche.

Audience des offres numériques

Source des données : France Télévisions, AT Internet.

Mode de calcul : nombre de vidéos vues, toutes plateformes et tous supports. Mesure réalisée mensuellement sur les plateformes éditées par France Télévisions et les plateformes externes. Web, mobiles, tablettes et IPTV. Suite à des réajustements de périmètres liés à l'évolution des offres, l'audience des offres numériques réalisée en 2016 a été recalculée. Le périmètre de l'indicateur (toutes plateformes) pourra évoluer dans un horizon proche pour tenir compte de l'inflexion stratégique évoquée supra.

Indicateur de suivi 2-1-1 : Audience 4 écrans

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision	2020 Prévision actualisé	2020 Cible	2021 Prévision
Audience 4 écrans couverture mensuelle	%	89,4	88,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Précisions méthodologiques

Source des données : Médiamétrie et France Télévisions.

Mode de calcul : Taux de couverture mensuelle 4 écrans. Ce nouvel indicateur lancé par Médiamétrie en juin 2016 prend en compte l'ensemble des écrans (télévision, ordinateur, mobile et tablette). Il n'est fourni par Médiamétrie à un rythme hebdomadaire que depuis juillet 2019.

Indicateur de suivi 2-1-2 : Structure de l'audience de France Télévisions par tranche d'âge

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision	2020 Prévision actualisé	2020 Cible	2021 Prévision
Part d'audience sur les 4-14 ans	%	18,0	19,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Part d'audience sur les 15-24 ans	%	15,3	16,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Part d'audience sur les 25-59 ans	%	19,2	19,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Part d'audience sur les plus de 60 ans	%	40,4	40,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Précisions méthodologiques

Source des données : Médiamétrie et France Télévisions.

Mode de calcul : Part d'audience consolidée 24h/24 des antennes nationales de France Télévisions (France 2, France 3, France 4, France 5 et) auprès de quatre tranches d'âge de référence (4-14 ans, 15-24 ans, 25-59 ans, 60 ans et +). France Ô est mesurée en 2018 via le panel Mediamat Thématik.

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

Audience des chaînes

Afin de mesurer la puissance de son offre et comme l'ont déjà fait la plupart des médias de service public en Europe, France Télévisions se réfère désormais à la couverture hebdomadaire 4 écrans (75% en 2019), qui reflète de façon plus pertinente l'effectivité du contact régulier entre le public et les programmes de France Télévisions, quel que soit l'écran. L'indicateur d'audience cumulée hebdomadaire présente en effet l'inconvénient majeur de ne mesurer ce contact que sur l'écran de télévision, alors même que la durée d'écoute sur le poste de télévision connaît un effritement continu, particulièrement marqué chez les classes d'âge les plus jeunes. France Télévisions pilote désormais le contact hebdomadaire du public avec ses offres (ou *reach*), à la fois globalement et sur les cibles prioritaires qu'elle s'est assignées. Cette approche permet de vérifier - et le cas échéant rectifier ou rééquilibrer - que le service public s'adresse bien à l'ensemble de la collectivité, en particulier les nouvelles générations et les actifs. Au cours du premier semestre 2020, marqué par le confinement, France Télévisions est parvenue à toucher en moyenne chaque semaine, quel que soit l'écran, 81% des Français (vs. 76% au cours du premier semestre 2020), 64% des enfants âgés de 4 à 14 ans et 59% des adolescents et jeunes adultes de 15 à 24 ans.

Audience des offres numériques

En 2018, France Télévisions a entamé une évolution importante de sa stratégie de distribution, notamment par un processus d'assèchement graduel des contenus disponibles en intégralité sur les plateformes externes, notamment YouTube, afin de privilégier la consommation vidéo sur ses propres plateformes. L'objectif est de favoriser l'identification et l'attribution des contenus France Télévisions et la maîtrise de leurs modalités de distribution en drainant les publics vers les plateformes éditées en propre par France Télévisions. Les derniers accords conclus avec les organisations professionnelles de la production audiovisuelle, en 2018, et cinématographique, en 2020, participent au renforcement des plateformes propriétaires de France Télévisions.

Cette nouvelle stratégie conduit France Télévisions à porter désormais l'effort sur l'amélioration des performances de ses propres offres numériques (franceinfo et France.tv notamment) et rend ainsi moins pertinente l'appréciation de sa performance numérique à travers l'indicateur « tous supports et plateformes » en million de vidéos vues, fortement tributaire de l'exposition sur les plateformes externes et cela indifféremment de la durée de visionnage. Au sein de cet indicateur, France Télévisions entend ainsi faire progresser particulièrement le nombre de vidéos vues sur les plateformes qu'elle exploite en propre.

OBJECTIF

3 – Assurer la maîtrise de l'emploi et de la masse salariale et optimiser la gestion

La maîtrise de la masse salariale est un enjeu central de l'équilibre économique du groupe. Cette maîtrise repose sur l'engagement de réformes structurelles permettant de préserver les priorités en matière de contenus tout en pilotant une trajectoire d'effectifs en baisse.

Maîtrise des charges

La masse salariale représente plus d'un tiers des dépenses de France Télévisions. Principal poste de charge de la société, son pilotage appelle un suivi particulier.

France Télévisions

Programme n° 841 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

Ressources propres

Le maintien des ressources propres de France Télévisions permet à la société de disposer de moyens complémentaires aux ressources publiques pour mener à bien ses différents projets.

Résultat net

L'équilibre du compte de résultat de France Télévisions traduit la bonne gestion attendue de la société. Il constitue un élément impératif de la trajectoire économique de France Télévisions sur le COM 2016-2020.

INDICATEUR**3.1 – Maîtrise des charges**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2021 Prévision	2023 Cible
Charges de personnel	M€	904	902,4	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé

Précisions méthodologiques

Source des données : France Télévisions.

Mode de calcul : Masse salariale de FTV S.A. correspondant au compte 64, y compris CICE, retraité des indemnités de départ en retraite et de licenciement, des suppléments de cachet et impact du 1/10ème de congés payés. Pour 2019, hors impact 1/10ème congés payés, la masse salariale de France Télévisions s'élève à 897,8 M€.

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

La consolidation de l'équilibre financier de France Télévisions repose sur une condition centrale de maîtrise de la masse salariale, qui suppose d'engager des réformes structurelles permettant d'assainir l'exploitation de l'entreprise et d'investir les nouveaux modes de fonctionnement et de production induits par la transformation numérique et technologique, tout en préservant les priorités stratégiques du groupe.

En 2019, la maîtrise durable et structurelle de la masse salariale s'est confirmée à travers un pilotage renforcé des effectifs et des remplacements, notamment grâce à une meilleure planification et régulation de l'activité, puis par l'ouverture à partir de l'été 2019 du dispositif de rupture conventionnelle collective prévu par l'accord conclu le 9 mai avec la CFDT, FO et la CGT. Les efforts se poursuivent sur l'année 2020, parallèlement à la mise en œuvre des priorités stratégiques, avec une prévision budgétaire initiale de 9 255 ETP (-200 ETP par rapport à 2019) qui traduit les résultats des réformes structurelles engagées par l'entreprise. A ces efforts structurels s'ajoutent les effets plus conjoncturels du ralentissement des activités au printemps, dans le contexte du confinement puis de mesures sanitaires strictes. *In fine*, les prévisions d'atterrissage établies en juillet 2020 anticipent un niveau moyen annuel des effectifs de 9 100 ETP en 2020.

Dans ce contexte, la masse salariale prévisionnelle 2020 devrait s'élever à 874,3 M€, en retrait de 11,8 M€ par rapport aux prévisions budgétaires initiales. Elle tient compte d'une part de la baisse des effectifs, d'autre part des mesures de solidarité aux personnels non permanents mis en place par l'entreprise dès le printemps.

S'agissant de 2021, l'exercice s'inscrit dans la poursuite de la mise en œuvre de l'accord-cadre conclu le 9 mai 2019 avec trois organisations syndicales représentatives sur le déploiement du projet d'entreprise à l'horizon 2022, qui prévoit notamment un volet d'accompagnement des départs pour ceux des collaborateurs qui le souhaiteraient et un volet recrutements. L'ensemble doit converger vers une cible de 8 570 ETP au 1er janvier 2023. Au terme de ce plan, les effectifs de France Télévisions auront diminué de près de 20% entre 2012 et janvier 2023. La trajectoire des effectifs et de la masse salariale pour 2021 sera affinée lors de la construction du budget.

INDICATEUR**3.2 – Ressources propres**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2021 Prévision	2023 Cible
Ressources propres	M€	398,2	411	Non déterminé	359,2	Non déterminé	Non déterminé

Précisions méthodologiques

Source des données : France Télévisions.

Mode de calcul : Somme des lignes « publicité et parrainage », autres recettes, résultat des autres activités du compte de résultat métier, retraité des recettes affectées qui trouvent une contrepartie dans les charges de France Télévisions et ne peuvent être considérées comme des ressources propres.

Indicateur de suivi 3-2-1 : Développement des recettes commerciales

Unité	2018	2019	2020	2020	2020	2021
-------	------	------	------	------	------	------

France Télévisions

Programme n° 841 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

		Réalisation	Réalisation	Prévision	Prévision actualisée	Cible	Prévision
Développement des recettes commerciales	en M€	18,0	22,9	n.d.	7,6	n.d.	n.d.

Précisions méthodologiques

Source des données: France Télévisions.

Mode de calcul : Somme des résultats d'exploitation de France Télévisions Publicité (FTP) et France Télévisions Distribution (FTD), du résultat net consolidé de Francetv.Studio et des reversements de FTD à FTV au titre des activités pour lesquelles FTV la mandate.

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

La prévision actualisée 2020 affiche des indicateurs de ressources propres et de développement des recettes commerciales en dégradation par rapport aux objectifs budgétaires et à 2019, cette situation étant directement imputable à l'impact de la crise sanitaire du Covid-19 sur les recettes publicitaires et le résultat des activités commerciales :

- les ressources propres devraient s'établir à 359,2 M€ en 2020, en diminution de 51,8 M€ par rapport à 2019, dont 42,2 M€ sur les recettes publicitaires et -12,1 M€ sur le résultat des autres activités (dégradation du résultat des régies publicitaires et du résultat de France Télévisions Distribution) en lien avec la baisse significative du chiffre d'affaires. Le retrait par rapport aux prévisions budgétaire s'élève pour sa part à 67,7 M€, dont -53,4 M€ sur les recettes publicitaires et -15,5 M€ sur le résultat des autres activités ;
- les recettes commerciales s'établissent à 7,6 M€ dans la prévision actualisée 2020, en dégradation de 15,3 M€ par rapport à 2019, dont 10,1 M€ sur le résultat d'exploitation des régies publicitaires (en lien avec la baisse significative du chiffre d'affaires), -1,7 M€ sur le résultat d'exploitation de France Télévisions Distribution (ralentissement de l'activité commerciale), et -4,1 M€ sur le résultat net de Francetv Studio (s'expliquant par l'arrêt de l'activité de production sur les fictions et le feuilleton « Un si grand soleil » pendant la crise sanitaire). Le retrait par rapport aux prévisions budgétaires s'élève à 13,9 M€, dont -7,3 M€ sur le résultat d'exploitation des régies publicitaires, -1,7 M€ sur le résultat d'exploitation de FTD et -3,8 M€ sur le résultat net de Francetv Studio.

Les prévisions 2021, dans un contexte de reprise économique et de marché publicitaire incertains à ce stade, nonobstant l'effet favorable de la diffusion des jeux olympiques de Tokyo, seront affinées lors de l'élaboration du budget 2021.

INDICATEUR**3.3 – Résultat net**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2021 Prévision	2023 Cible
Résultat net	M€	Non déterminé	26,4	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé

Précisions méthodologiques

Source des données : France Télévisions.

Mode de calcul : Résultat net consolidé FTV après impôts. La prévision actualisée 2020 correspond au chiffre issu de la reprévision présentée au conseil d'administration de France Télévisions du 9 juillet 2020.

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

Dans un cadre économique marqué par la réduction des concours publics, le budget 2020 de France Télévisions prévoyait un équilibre d'exploitation sur son cœur d'activité grâce à la poursuite des efforts de gestion mis en œuvre depuis plusieurs années. Il affichait parallèlement un résultat net de -24 M€ après prise en compte des impacts exceptionnels de la transformation de l'entreprise (3 M€) et de sa stratégie de développement (couverture partagée avec TF1 et M6 des pertes de la première année d'exploitation de dans la plateforme numérique Salto pour 21,3 M€).

Les circonstances exceptionnelles nées de la crise sanitaire de 2020 et ses conséquences économiques ont amené France Télévisions à réactualiser régulièrement ses perspectives d'atterrissage budgétaire. Ainsi, aux termes de la dernière réévaluation à date, présentée en juillet 2020 à son conseil d'administration, la perte de chiffre d'affaires publicitaire, le ralentissement des activités et les surcoûts directs induits par la crise sanitaire se traduisent par un résultat d'exploitation sur le cœur d'activité estimé à -22,3 M€. La dégradation du résultat d'exploitation sur le cœur de l'activité étant partiellement compensée par une moindre perte exceptionnelle attendue du lancement de Salto en raison de son report (- 8,3 M€) et de la transformation de l'entreprise (- 1 M€), le résultat net est estimé à -36,8 M€, en retrait de 12,8 M€ par rapport au budget initial.

Les projections d'atterrissage sont de nouveau susceptibles d'évoluer d'ici la fin de l'année, dans un contexte de rentrée traversé par une incertitude importante s'agissant tant du marché publicitaire que du rythme de reprise de l'ensemble des activités de production et tournage.

Le budget 2021 de France Télévisions sera présenté au Conseil d'administration lors de sa séance du 17 décembre 2020. La préservation de l'équilibre des comptes restera en toute hypothèse un objectif central de l'entreprise dans la construction budgétaire d'un exercice 2021 toujours marqué par les effets de la crise sanitaire.

France Télévisions

Programme n° 841 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

2021 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS DEMANDÉS

2021 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	FdC et AdP attendus en 2021
01 – France Télévisions	2 421 053 594	0
Total	2 421 053 594	0

2021 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	FdC et AdP attendus en 2021
01 – France Télévisions	2 421 053 594	0
Total	2 421 053 594	0

2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LOI DE FINANCES INITIALE)

2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	FdC et AdP prévus en 2020
01 – France Télévisions	2 481 865 294	0
Total	2 481 865 294	0

2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	FdC et AdP prévus en 2020
01 – France Télévisions	2 481 865 294	0
Total	2 481 865 294	0

France Télévisions

Programme n° 841 PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR TITRE ET CATÉGORIE

Titre ou catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en LFI pour 2020	Demandées pour 2021	FdC et AdP attendus en 2021	Ouverts en LFI pour 2020	Demandés pour 2021	FdC et AdP attendus en 2021
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	2 481 865 294	2 421 053 594	0	2 481 865 294	2 421 053 594	0
Prêts et avances	2 481 865 294	2 421 053 594	0	2 481 865 294	2 421 053 594	0
Total	2 481 865 294	2 421 053 594	0	2 481 865 294	2 421 053 594	0

ÉVALUATION DES DÉPENSES FISCALES

Avertissement

Le niveau de fiabilité des chiffrages de dépenses fiscales dépend de la disponibilité des données nécessaires à la reconstitution de l'impôt qui serait dû en l'absence des dépenses fiscales considérées. Par ailleurs, les chiffrages des dépenses fiscales ne peuvent intégrer ni les modifications des comportements fiscaux des contribuables qu'elles induisent, ni les interactions entre dépenses fiscales.

Les chiffrages présentés pour 2021 ont été réalisés sur la base des seules mesures votées avant le dépôt du projet de loi de finances pour 2021. L'impact des dispositions fiscales de ce dernier sur les recettes 2021 est, pour sa part, présenté dans les tomes I et II de l'annexe « Évaluation des Voies et Moyens ».

Les dépenses fiscales ont été associées à ce programme conformément aux finalités poursuivies par ce dernier.

« ε » : coût inférieur à 0,5 million d'euros ; « - » : dépense fiscale supprimée ou non encore créée ; « nc » : non chiffrable.

Le « Coût total des dépenses fiscales » constitue une somme de dépenses fiscales dont les niveaux de fiabilité peuvent ne pas être identiques (cf. caractéristique « Fiabilité » indiquée pour chaque dépense fiscale). Il ne prend pas en compte les dispositifs inférieurs à 0,5 million d'euros (« ε »). La portée du total s'avère toutefois limitée en raison des interactions éventuelles entre dépenses fiscales. Il n'est donc indiqué qu'à titre d'ordre de grandeur et ne saurait être considéré comme une véritable sommation des dépenses fiscales du programme.

DÉPENSES FISCALES PRINCIPALES SUR IMPÔTS D'ÉTAT (2)

(en millions d'euros)

Dépenses fiscales sur impôts d'État contribuant au programme de manière principale		Chiffrage 2019	Chiffrage 2020	Chiffrage 2021
950101	Dégrèvement en faveur des personnes de condition modeste Contribution à l'audiovisuel public <i>Bénéficiaires 2019 : 4497000 Menages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Bonne - Création : 2004 - Dernière modification : 2014 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 1605 bis-2°</i>	614	619	619
950102	Dégrèvement en faveur des personnes de condition modeste au titre des "droits acquis" Contribution à l'audiovisuel public <i>Bénéficiaires 2019 : 84000 Menages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Bonne - Création : 2004 - Dernière modification : 2012 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 1605 bis-3°</i>	12	10	10
Total		626	629	629

JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total
01 – France Télévisions	0	2 421 053 594	2 421 053 594	0	2 421 053 594	2 421 053 594
Total	0	2 421 053 594	2 421 053 594	0	2 421 053 594	2 421 053 594

DÉPENSES PLURIANNUELLES

ÉCHÉANCIER DES CRÉDITS DE PAIEMENT (HORS TITRE 2)

ESTIMATION DES RESTES À PAYER AU 31/12/2020

Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2019 (RAP 2019)	Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2019 y.c. travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2019	AE (LFI + LFRs) 2020 + reports 2019 vers 2020 + prévision de FdC et AdP	CP (LFI + LFRs) 2020 + reports 2019 vers 2020 + prévision de FdC et AdP	Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2020
0	0	2 481 865 294	2 481 865 294	0

ÉCHÉANCIER DES CP À OUVRIR

AE	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP au-delà de 2023
Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2020	CP demandés sur AE antérieures à 2021 CP PLF CP FdC et AdP	Estimation des CP 2022 sur AE antérieures à 2021	Estimation des CP 2023 sur AE antérieures à 2021	Estimation des CP au-delà de 2023 sur AE antérieures à 2021
0	0 0	0	0	0
AE nouvelles pour 2021 AE PLF AE FdC et AdP	CP demandés sur AE nouvelles en 2021 CP PLF CP FdC et AdP	Estimation des CP 2022 sur AE nouvelles en 2021	Estimation des CP 2023 sur AE nouvelles en 2021	Estimation des CP au-delà de 2023 sur AE nouvelles en 2021
2 421 053 594 0	2 421 053 594 0	0	0	0
Totaux	2 421 053 594	0	0	0

CLÉS D'OUVERTURE DES CRÉDITS DE PAIEMENT SUR AE 2021

CP 2021 demandés sur AE nouvelles en 2021 / AE 2021	CP 2022 sur AE nouvelles en 2021 / AE 2021	CP 2023 sur AE nouvelles en 2021 / AE 2021	CP au-delà de 2023 sur AE nouvelles en 2021 / AE 2021
100,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %

JUSTIFICATION PAR ACTION

ACTION 100,0 %**01 – France Télévisions**

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	0	2 421 053 594	2 421 053 594	0
Crédits de paiement	0	2 421 053 594	2 421 053 594	0

Le projet de loi de finances pour 2021 sous-tendra le troisième exercice de mise en œuvre du plan de transformation de l'audiovisuel public initié par le gouvernement à l'été 2018.

Cette réforme vise à adapter l'audiovisuel public à un environnement technologique et concurrentiel et à des usages en pleine mutation, pour renforcer son efficacité et sa valeur ajoutée pour la collectivité.

Elle s'inscrit également dans le cadre de la contribution du secteur de l'audiovisuel public aux efforts de redressement des finances publiques. Ainsi, à l'horizon 2022 et par référence au projet de loi de finances pour 2018, les ressources publiques affectées à France Télévisions sont attendues, aux termes des arbitrages pris à l'été 2018, en recul de 160 M€.

La dotation 2021 allouée à France Télévisions s'élève à 2 371,3 M€ (HT), en baisse de 59,6 M€ (- 2,5%) par rapport à la loi de finances 2020. Elle doit permettre à l'entreprise de mettre en œuvre sa stratégie de développement et de poursuivre son objectif de préservation pérenne de l'équilibre de ses comptes dans un contexte marqué par des éléments économiquement significatifs qui ne pouvaient, par construction, être anticipés lors de l'élaboration de la trajectoire pluriannuelle dessinée en 2018 :

- les surcoûts du report en 2021 des jeux olympiques de Tokyo, des productions affectées par l'arrêt des tournages en 2020 et du décalage des sorties en salle des films de cinéma ;
- les perspectives de reprise progressive du marché publicitaire, en lien avec la conjoncture économique globale ;
- la décision de maintien de France 4 jusqu'en août 2021, confirmée par le Gouvernement en août 2020;
- la montée en charge du sous-titrage de franceinfo, à la demande du Gouvernement.

Le budget 2021 de la société sera présenté à son conseil d'administration en décembre 2020.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses d'opérations financières	2 421 053 594	2 421 053 594
Prêts et avances	2 421 053 594	2 421 053 594
Total	2 421 053 594	2 421 053 594

